



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR4301290 - Massif du Mont-d'Or, du Noirmont et du Risol

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	12
6. GESTION DU SITE	13

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR4301290	1.3 Appellation du site Massif du Mont-d'Or, du Noirmont et du Risol
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 17/09/2013	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Franche-Comté	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/06/2005



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 13/11/2007
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 24/02/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030316757>

Explication(s) :

mise à jour pour désignation en ZSC

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 6,24333°

Latitude : 46,66722°

2.2 Superficie totale

10364 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
43	Franche-Comté

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
25	Doubs	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
25121	CHAPELLE-DES-BOIS
25142	CHAUX-NEUVE
25263	GELLIN
25318	JOUGNE
25348	LONGEVILLES-MONT-D'OR
25380	METABIEF
25413	MOUTHE
25451	PETITE-CHAUX
25494	ROCHEJEAN
25534	SARRAGEOIS
25619	VILLEDIEU (LES)



2.7 Région(s) biogéographique(s)
Continente (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
5110 <i>Formations stables xérophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>		0,87 (0,01 %)		G	B	C	A	B
6110 <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Section albi</i>	X	0,06 (0 %)		G	D			
6170 <i>Pelouses calcaires alpines et subalpines</i>		2,87 (0,03 %)		G	A	C	B	A
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		127,91 (0,01 %)		G	A	C	C	B
6230 <i>Formations herbues à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	7,95 (0,08 %)		G	C	C	C	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		11,86 (0,11 %)		G	A	C	B	A
6520 <i>Prairies de fauche de montagne</i>		44,75 (0,43 %)		G	C	C	C	C
7230 <i>Tourbières basses alcalines</i>		0,17 (0 %)		G	D			
8120 <i>Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietia rotundifolia)</i>		4,92 (0,05 %)		G	C	C	A	B
8160 <i>Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard</i>	X	5,24 (0,05 %)		G	C	C	A	B
8210 <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		3,64 (0,04 %)		G	A	C	A	B
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		5036,7 (48,6 %)		G	A	C	B	B



9140 <i>Hêtraies subalpines médio-européennes à Acer et Rumex arifolius</i>		16,64 (0,16 %)		G	B	C	A	B
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	14,47 (0,14 %)		G	A	C	C	B
9410 <i>Forêts acidophiles à Picea des étages montagnard à alpin (Vaccinio-Piceetea)</i>		217,03 (2,09 %)		G	A	C	B	B
9430 <i>Forêts montagnardes et subalpines à Pinus uncinata (* si sur substrat gypseux ou calcaire)</i>		0,39 (0 %)		G	D			

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative » ; D = « Présence non significative ».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1361	Lynx lynx	p			i	P	M	C	B	C	B
P	1386	Buxbaumia viridis	p			i	P	M	C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			C R V P	IV	V	A	B	C
A		Alytes obstetricans			i	P	X				X	
A		Rana temporaria			i	P		X	X		X	
I		Erebia pronoe				P						X
I		Maculinea alcon				P						X
I		Parnassius apollo			i	P	X				X	X
I		Polyommatus dorylas				P						X
I		Phengaris arion				P	X				X	X
P		Allium victorialis			i	V						X
P		Androsace lactea			i	V						X
P		Aster alpinus			i	V						X
P		Athyrium distentifolium			i	V						X
P		Bupleurum ranunculoides			i	V						X
P		Campanula latifolia			i	R						X
P		Carex buxbaumii			i	V			X			X
P		Cystopteris montana			i	R						X
P		Daphne alpina			i	R						X
P		Dryas octopetala			i	V						X
P		Gentiana acaulis			i	R						X
P		Gentiana clusii			i	R						X



P		Gentiana cruciata			i	P						X
P		Hieracium scorzonerifolium			i	R						X
P		Huperzia selago			i	R		X				X
P		Hypericum richeri			i	R						X
P		Iberis intermedia			i	R						X
P		Leontopodium alpinum			i	V						X
P		Lycopodium annotinum			i	P		X				X
P		Nigritella austriaca			i	R						X
P		Nigritella rhellicanii			i	R						X
P		Platanthera chlorantha			i	P						X
P		Poa hybrida			i	V						X
P		Pulsatilla alpina			i	V						X
P		Pyrola media			i	V						X
P		Rhamnus pumila			i	V						X
P		Senecio helenitis			i	R						X
P		Streptopus amplexifolius			i	R						X
P		Trifolium badium			i	V						X
P		Viola calcarata			i	V						X
P		Corallorrhiza trifida			i	R			X			X
P		Anemone narcissiflora			i	R						X
R		Lacerta agilis			i	P	X				X	
R		Vipera berus			i	P			X			X

• **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.



- **Unité** : i = individus , p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m² , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune , R = espèce rare , V = espèce très rare , P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	25 %
N11 : Pelouses alpine et sub-alpine	1 %
N19 : Forêts mixtes	72 %
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	1 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	0 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Ce massif forestier couvre les flancs de l'anticlinal du Mont d'Or qui se prolonge au sud par le Risoux et le Mont Noir. Au nord, côté suisse, entre le Morond (1419 m) et le Mont d'Or (1461 m), la ligne de crête est tranchée par les falaises de l'accident géologique de Vallorbe (CH). A partir du Mont d'Or, ces falaises s'atténuent et la ligne de crête fait office de frontière internationale. Elle se poursuit en contrebas, par un versant de pente généralement forte, jusqu'à la vallée de l'Orbe. Sur le rebord ouest, l'anticlinal surmonte le val de Mouthe dans lequel le Doubs s'écoule au sein d'une vallée tapissée par des alluvions glaciaires.

L'histoire et les pratiques agricoles ont façonné le paysage du secteur. A l'origine, la forêt couvrait le val et les monts qui le dominent. C'est à partir des X^{ème} et XI^{ème} siècle que les défrichements ont débuté. Tout d'abord dans la vallée, où les sols sont les plus profonds. Puis au XVI^{ème} siècle, cette vallée fut totalement déboisée au profit des champs labourés et des prairies. Avec l'augmentation progressive de la population rurale, a commencé la conquête des monts. Dans un premier temps, par leur pied, proche des villages et utilisé comme herbage. Rapidement, le déboisement des hauts sommets et des combes isolées a accompagné l'installation des fermes d'alpage. Cette période de défrichement s'est poursuivie durant les XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, si bien qu'au XIX^{ème} la forêt ne couvrait plus que les pentes les plus raides et les secteurs où la roche affleure. Ailleurs, lorsque les sols restent relativement superficiels, prédomine le domaine des pâturages maigres ou pré-bois parsemés d'épicéa. Les prés et les pâturages sont établis sur les sols les plus profonds. A partir du XVIII^{ème} siècle, le passage d'une économie vivrière à une économie marchande (production de lait et de fromage) va façonner le paysage actuel avec l'abandon progressif des terres labourées au profit des prairies permanentes et retour naturel de la forêt qui reconquiert ses anciens territoires (30 à 50 % du territoire des communes en un siècle). Depuis une trentaine d'années, l'intensification des pratiques agricoles en fond de vallée accentue ce phénomène. Si cette tendance devait se poursuivre, elle entraînerait l'apparition d'un paysage standardisé, opposant les prairies intensives garnissant le fond du val et les forêts d'épicéa implantées sur les monts. Cette mutation sera plus brutale si les éleveurs suisses abandonnent, pour des raisons économiques, l'entretien des alpages qu'ils occupent actuellement.

Vulnérabilité : La partie nord du site est contigue au domaine de la station de ski alpin de Métabief-Mont d'Or. Ponctuellement, la fréquentation humaine peut être une activité devant faire l'objet d'une maîtrise spécifique afin d'éviter tout piétinement, ou maintenir les zones de quiétude pour la reproduction du faucon pèlerin. Toutefois, l'impact de la station de Métabief Mont d'Or est, dans son état actuel, peu significative pour les oiseaux.

Sur la partie centrale du site, la poursuite de la déprise agricole par abandon des pâturages d'estive est toujours possible, avec des incidences négatives sur les habitats ouverts d'oiseaux.

Les activités forestières en période sensible pour le grand tétras, le développement du ski de fond et de la raquette en zone sensible pour le tétras sont les points essentiels à examiner dans le document d'objectifs.

4.2 Qualité et importance

Le relief tourmenté, caractéristique des zones calcaires (falaises, val, buttes, dolines, lapiaz...) engendre une mosaïque de sols très différents (rendzines, sols humocalciques*, sols lessivés, sols bruns,...). Ces derniers, conjugués au climat et aux interventions humaines, sont à l'origine d'une grande complexité de communautés végétales :

* Le plateau sommital est recouvert par des pelouses d'altitude à séslerie bleue qui servent de pâturage d'estive. Celle du Mont d'Or constitue un véritable "jardin botanique" où un impressionnant cortège de plantes subalpines* dont certaines ne sont présentes que sur ce seul site du Jura comtois (driade à huit pétales, millepertuis de Richer, pulsatile des Alpes, gentiane de Clusius).



* Les corniches et falaises hébergent une végétation caractéristique : celles orientées vers le sud favorisent une flore liée à des sols secs et ensoleillés (flore xérophile*) avec l'aster des Alpes, par exemple.

* On ne saurait clore cette présentation des milieux rocheux sans parler de l'éboulis situé au pied de la falaise du Mont d'Or. Il constitue un des plus beaux exemples présents en Franche-Comté à l'étage montagnard*. Aux quelques plantes herbacées hautement spécialisées des éboulis mobiles font suite, dans les parties plus stables, érables et sorbiers.

* La hêtraie-sapinière occupe la majorité des zones forestières, sur les pentes moyennes et faibles entre 800 et 900 mètres d'altitude. Le peuplement est dominé par le sapin et l'épicéa, le hêtre étant souvent présent mais peu abondant. Le sous-bois, toujours frais, est particulièrement riche en espèces, avec une strate herbacée dominée par la fétuque des bois. En situation plus froide et sur éboulis plus ou moins grossiers, elle évolue vers la hêtraie à adénostyle.

* Dans les secteurs de pente forte et en exposition froide, on rencontre une hêtraie à dentaire sur les éboulis fins. Les peuplements sont essentiellement constitués de feuillus (hêtre, frêne et érable sycomore). La strate herbacée, pauvre, est dominée par la dentaire et la mercuriale.

* Entre ces différentes formations forestières, les combes au sol fertile (présence dans le sous-sol de dépôts morainiques) ont été transformées en pâturage dès le XVIème siècle. Elles constituent un paysage de pré-bois, véritable mosaïque de bosquets de hêtres et de noisetiers, d'épicéas isolés et de clairières pâturées. Sur les sols plus superficiels, la pâture laisse place à une pelouse montagnarde* (pelouse à gentiane et brome). La présence des bovins maintient un sous-bois clair et riche en espèces arbustives feuillues qui fournissent nourriture et abri à l'avifaune.

* Aux environs de 1200 m d'altitude, sur un sol acidifié en surface par les précipitations abondantes, se développe la hêtraie-ébrale*. L'érable sycomore est très vigoureux mais il a souvent été éliminé par les traitements sylvicoles qui tendent à favoriser les essences résineuses. La strate arbustive est assez bien développée (sorbier des oiseleurs, rosier des Alpes,...).

* Sur les lapiaz (bancs de calcaire durs séparés en gros blocs par la dissolution d'éléments calcaires plus tendres) s'installe la pessière à doradille où l'épicéa assure à lui seul la couverture arborescente. Il domine quelques arbustes comme le rosier des alpes, le chèvrefeuille noir... qui restent disséminés. Cette pessière s'installe sur des sols peu épais, très humifères et acides en surface, milieu favorable à une petite orchidée, la listère cordée.

* Dans les dépressions de l'étage sub-alpin apparaissent fréquemment des mégaphorbiaies* d'altitude (ou formation de hautes herbes des sols eutrophes*).

Ce massif présente des forêts d'altitude qui se caractérisent par la présence d'une faune tout à fait intéressante.

Parmi les oiseaux, on rencontre plusieurs espèces de pics, des rapaces diurnes ou nocturnes et surtout les deux espèces de tétraonidés : la gélinotte des bois et le grand tétras. Ce dernier trouve dans ce massif des structures de végétation favorables à son maintien et le niveau de population est l'un des plus importants du massif jurassien. Aussi la conservation de la population du Risol-Mont-d'Or-Risoux est considérée comme prioritaire par les spécialistes. En Franche-Comté, il n'y a plus que sur ce massif qu'on trouve des habitats très favorables à leur reproduction. Les falaises permettent la nidification du faucon pèlerin mais également du grand corbeau et du tichodrome échelette... En raison de cette grande valeur ornithologique, le secteur Risol - Mont d'Or, est classé en Zone d'Intérêt pour la Conservation des Oiseaux à l'échelle européenne (ZICO) et la falaise du Mont d'Or est protégée par arrêté préfectoral pour la sauvegarde du faucon pèlerin. Le peuplement de mammifères est assez diversifié et compte parmi les plus prestigieuses espèces européennes : en effet, on y rencontre naturellement le lynx d'Europe, dans l'un de ses biotopes de prédilection. Ce massif a également permis le maintien du chamois.

Les insectes sont nombreux et variés ; les papillons diurnes et nocturnes sont abondants comme le splendide apollon, localisé sur les pelouses ensoleillées et les pentes rocheuses colonisées par les sedum et autres plantes adaptés à ces milieux secs. A signaler également la découverte au cours de l'été 2003 d'une mousse très rare qui pousse sur du bois mort en décomposition. Cette mousse, Buxbaumia viridis, a été trouvée sur le versant du Risoux.

L'ensemble de ce massif constitue une importante réserve d'eau, ce qui lui conférant une grande valeur hydrologique. Le Doubs prend sa source à proximité. Compte tenu de sa situation (altitude, faible activité sur le bassin versant...) cette rivière est utilisée comme référence de qualité pour l'ensemble des cours d'eau de Franche-Comté.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A02.01	Intensification agricole		I
H	A04.01	Pâturage intensif		I



H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	G01.06	Ski, ski hors-piste		I
H	G01.08	Autres activités de plein air et de loisirs		I
L	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
L	E04	Bâtiments, constructions dans le paysage		I
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	B06	Sylvopastoralisme		I
L	A03.02	Fauche non intensive		I
L	L04	Avalanche		I
L	L05	Eboulements, glissements de terrain		I
M	A04.02	Pâturage extensif		I
M	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine de l'état	%

4.5 Documentation

- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- ONF, CRPF, ECOTOPE (2009). Rapport de synthèse - Cartographie des habitats sur le site Natura 2000 "Massif du Mont d'Or, du Noirmont et du Risol" - DIREN de Franche-Comté, Union Européenne. 78 pages.

Lien(s) :



5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	8 %
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	0,9 %
80	Parc naturel régional	99 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Chapelle des bois	*	8%
38	Falaises du Mont d'Or	*	1%
38	Roche Champion	+	0%
80	Haut-Jura	*	99%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

Les objectifs de gestion et les moyens de préservation découlent de la sensibilité particulière des milieux naturels et des atteintes observées. Sur l'ensemble du site, plusieurs priorités se dégagent ; les moyens permettant de les atteindre devront faire l'objet d'une définition au niveau local sur les thèmes suivants.

Compte tenu de sa richesse biologique exceptionnelle, rehaussée par l'alternance de zones boisées, de pâturages d'altitude et de pré-bois, ce massif doit impérativement être préservé de tout aménagement susceptible de nuire à l'intégrité du milieu et à la tranquillité des espèces.

Pour ce faire, il convient de :

- appliquer une sylviculture respectueuse des essences locales et de la variété et de la structure des communautés végétales en place (favoriser les clairières forestières par exemple) ;
- maintenir les prés-bois existants, en encourageant le pâturage extensif ;
- mettre au point un schéma d'organisation des pratiques et activités de loisirs ;
- limiter les aménagements touristiques liés aux sports d'hiver et respecter l'intégrité des forêts pour le maintien des espèces dont la préservation nécessite des zones de calme et de tranquillité (grand tétras, gélinotte...).



Les moyens de gestion des massifs forestiers sont de plusieurs ordres et ils visent à introduire une diversité de structure des peuplements forestiers, à respecter les cépées naturelles, notamment au sein des hêtraies-érablaies* d'altitude et des pessières à doradille, à favoriser le maintien des forêts matures et à assurer la protection de certaines stations botaniques et faunistiques. Ces conseils de gestion sont intégrés dans les orientations de gestion sylvicole visant à la protection des populations des tétraonidés. Ces orientations ont été mises au point par le programme européen Life Tétraonidés entre 1994 et 1998. Des chartes sont actuellement proposées aux propriétaires, gestionnaires et exploitants du massif pour mettre en oeuvre ces orientations.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc naturel régional du Haut-Jura, tel (+33) 3 84 34 12 30, fax (+33) 3 84 41 24 01

Adresse : Maison du Parc du Haut-Jura 39310 LAJOUX

Courriel : parc@parc-haut-jura.fr.

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Parc naturel régional du Haut-Jura, F-39310 LAJOUX, FRANCE,
tel (+33) 3 84 34 12 30, fax (+33) 3 84 41 24 01, Email parc@parc-haut-jura.fr.
DOCOB en cours de rédaction